L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 12 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et anglaise de Dolbear (ou collège de Dolbear) No 308 rue Canal.

Renseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classes. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

ON DEMANDE.

ON demande—Au No 94 Esplanade, une domestique (couleur) pour s'occuper d'un petit ménage. S'adresser immédiatement. 11 avril—

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de couleur, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations, et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans et aller soit au Nord soit en Europe. S'adresser par lettres aux initiales A. B. au bureau de l'Abeille. 25 mars—4 mois

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes courants, etc.

Manoeuil & Webster vs Isaac Cromelette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 16,328 En vertu d'un arrêt de vente daté le 1er avril 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de comptes ouverts, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shériff civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12 15 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de fantaisie et de prix et Articles de maison, Brica-Brac, etc.

Etant le contenu du local No 49 rue Royale.

—Dans les affaires de—

Marie Siebrecht vs Hy N. Siebrecht.
Agathe Siebrecht vs Hy N. Siebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—Nos 29 007 et 29 008. En vertu de deux ordres de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 15 avril 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Au local No 49 rue Royale :

Tout le contenu du dit local, consistant d'un grand lot de valeur de meubles de fantaisie, articles pour maison, tableaux, cadres, miroirs, chaises-longues, papier à tapisser bric-à-brac, etc.

Le tout, d'après inventaire enregistré, etc., meubles de bureau, installations, etc. 8d.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shériff Civil de la paroisse d'Orléans.
4 avril—4 8 12 15

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Geo. A. Breaux vs Charles Lucier.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 13,264—En vertu d'un writ de ferri facias à moi adressé par l'honorable Charles H. Luzenberg, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 avril 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en cette Cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 avril—12 17 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Catherine Reich, veuve de Chas Pothoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,853—Division "C"—Attendu que Jules Adam Reichman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Reich, décédée intestat, et que ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
12 avril—12 17 21

John S. Lail and Vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,161—Division "A"—Attendu que l'on a présenté requête pour ordonner la vente de certaines succession de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles ladite requête (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Soniat, syndic provisoire des créanciers et d'être un syndic et que ce compte est homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
8 avril—8 12 17

Succession de Thomas Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29 831—Division C.—Attendu que Patrick Brennan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Brennan, décédé intestat, et que ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
11 avril—11 16 20

Succession de Cyrus Yale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,799—Division B—Attendu que Christopher Yale a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire daté dans la succession de feu Cyrus Lincoln de feu Cyrus Yale, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
3 avril—3 6 12

Succession de Henri Jollissaint.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Ins—Division A—Docket No 1—No 29,700.

Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs créances, accompagné des titres sur lesquels ils se fondent, au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.

ALCIDE JOLISSAINT,
Administrateur.
11 avril—11 16 20

Succession de Wladislas A. Kowalski.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,843.—Division B—Attendu que Mme Antonie de Bouchel, veuve Wladislas A. Kowalski, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wladislas A. Kowalski, décédé intestat, et que ceux qui peuvent concourir à vous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
10 avril—10,13,19

Succession de G. B. Sherbore et Carlo Hebrite vs Ses Créanciers connaissés.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,114—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est pour lesquelles le compte présenté par C. W. Theurer, syndic de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
8 avril—8 12 17

John S. Lail and Vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,161—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Eugène Soniat, syndic provisoire des créanciers et d'être un syndic et que ce compte est homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
8 avril—8 12 17

Succession de Thomas Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29 831—Division C.—Attendu que Patrick Brennan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Brennan, décédé intestat, et que ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
11 avril—11 16 20

Succession de Cyrus Yale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,799—Division B—Attendu que Christopher Yale a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire daté dans la succession de feu Cyrus Lincoln de feu Cyrus Yale, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
3 avril—3 6 12

Succession de Henri Jollissaint.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Ins—Division A—Docket No 1—No 29,700.

Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs créances, accompagné des titres sur lesquels ils se fondent, au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.

ALCIDE JOLISSAINT,
Administrateur.
11 avril—11 16 20

Succession de Wladislas A. Kowalski.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,843.—Division B—Attendu que Mme Antonie de Bouchel, veuve Wladislas A. Kowalski, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wladislas A. Kowalski, décédé intestat, et que ceux qui peuvent concourir à vous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
10 avril—10,13,19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29 832—Division "A"—Ernest Klock vs Créanciers — Ordre de Cour—Que la succession de feu du défunt Remy Klock, soit ouverte, est chose le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoqué et tenue par devant Théodore Klock, notaire, notaire, le MARDI, 22me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but que la dit mentionné Théodore Klock, nommé une décharge, et présente un inventaire de ses affaires à ses créanciers et d'être un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit mentionné soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1890.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. B. RANKIN, Greffier-Greffier.
11 avril—11 17 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Henry H. Green vs Son Créancier—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Gilbert H. Green, débiteur de Bonnet et comme membre de l'Indemnité réunion contenue de Gilbert H. Green & Co de la Nouvelle-Orléans, et ceux de Green Stewart & Co., de Liverpool, Angleterre, soit convoquée et tenue par devant Théodore H. Trist, notaire, en cette ville, le VENDREDI, 25me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déterminer ces temps, le mode et conditions qui le propriété de délivrée dans cette affaire devront être vendues et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1890.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. B. RANKIN, Greffier-Greffier.
8 avril—8 12—8 avril

VENTES A L'ENCAN

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés de batture

Deux magnifiques ilets de terre

FAISANT FACE AU FLEUVE

—ET—

A L'AVENUE NAPOLEON.

Allant du Fleuve

—A—

la rue Tchoupitoulas.

PAVES EN BLOCS DE PIERRE CARRES

Portion de terre de choix touchant aux

LOUISIANA ICE WORKS,

Allant de la rue Tchoupitoulas au fleuve,

AVEC TOUS LES DROITS DE BATTURE ET DE FUTUR ACCROISSEMENT.

Occasion extraordinaire pour les capitalistes et les propriétaires de fabriques.

Sur la ligne du grand chemin de fer de ceinture.

VENTE EN PARTAGE

—POUR—

REPARTITION D'INTERETS.

Dans l'affaire de

Marie T. Pocheia contre James Fahey, tuteur.

No 25,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur; successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau, No 5 rue Carondelet. SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 27 juin 1889 et signé le 3 juillet 1889, et en ordre en date du 5 mars 1890, par le Shériff Civil de la Cour Civile d'Orléans, dans l'affaire susmentionnée, les propriétés suivantes, savoir :

1° Un certain lot de terre, composé de douze lots situé dans le Sixième district de cette ville entre les rues de Jefferson numérotés de 1 à 12 inclusivement. Le dit lot de terre est désigné comme lots V, ou de Water-street et commence de Water street entre Napoléon Avenue et Berlin, avec jusqu'au Geyte Mississippi.

Le lot de deux cents pieds et quinze 25 pieds 2 lignes de face sur Beure Mississippi et ont la même façade sur Water street, sur une profondeur d'environ 250 pieds 8 pouces et en Berlin et en Fleur de 64 pieds 9 pouces de face sur environ 64 pieds de profondeur sensiblement à environ 250 pieds 8 pouces.

Ces lots sont tous de 12 mesurant chacun 25 pieds et 2 pouces de face sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds 2 lignes; le lot No 1 forme l'encoignure de la rue Water et Napoléon et le lot No 12 forme l'encoignure de la rue Water et Berlin; les lots Nos 13 à 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas et à la rue Berlin; les lots Nos 13 à 24 forment l'encoignure Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 l'encoignure Tchoupitoulas et Napoléon.

Ces lots ont une profondeur variant de 142 pieds, conformément au plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y existent, consistant en un cottage double et simple et maisons (tout l'ilet est entouré.

2° Un ilet de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues à Tchoupitoulas, Delachaise, Fou Ter et le fleuve, et désigné par les Nos 21 et 22 de l'ilet numéro quatre vingt dix sept, suivant plan de J. A. D. Hénequet, voyer, annexé à un acte de partition de C. Fowler, Albin Rochon et de partition de Mme William T. Hopp, exécuté pardevant James Fahey, notaire le 24 mars 1877. La dite portion de terre, mesurant, conformément au dit plan, 114 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur toute la profondeur, à part de la dite rue sur Sauve Mississippi, sur